

CHAPITRE 9

MIGRATION ET DYNAMISATION DES VILLES DE L'INTERIEUR EN COTE D'IVOIRE Des entrepreneurs face à la crise économique

Françoise DUREAU

LA COTE D'IVOIRE EN CRISE

Depuis l'indépendance, la Côte d'Ivoire a été engagée, par son président Houphouët BOIGNY, dans une politique de développement économique résolument extravertie et dépendante, dans le prolongement des pratiques coloniales. Cette stratégie, basée sur la promotion des cultures d'exportation, a permis une croissance économique rapide jusqu'au milieu des années soixante-dix (taux de croissance du PIB supérieur à 8 % par an de 1960 à 1975) ; mais elle porte aussi en elle un corollaire moins positif, l'accentuation des déséquilibres géographiques et sociaux, la croissance se réalisant surtout au bénéfice de la région forestière et d'Abidjan. Prenant conscience des risques représentés par ces disparités, pouvant «mettre en cause l'équilibre du corps social, voire même provoquer à terme un blocage de la croissance elle-même» (M.T. DIAWARA, Ministre du Plan, 1970), les autorités ivoiriennes intègrent dans les plans quinquennaux 1971-75 et suivant les questions de diffusion spatiale et sociale de la croissance.

Après quinze ans de tentative de réduction des disparités régionales et de restructuration de l'espace ivoirien autour de pôles de développement dans l'intérieur du pays, la Côte d'Ivoire apparaît toujours marquée par les mêmes déséquilibres internes : la croissance continue de se faire à partir et au bénéfice de la région forestière et d'Abidjan. Malgré cela, la politique d'aménagement n'est toujours pas remise en cause : les programmes d'investissements de la fin des années quatre-vingt prévoient toujours la création de pôles de développement dans l'intérieur du pays par l'implantation d'industries, supposées polarisatrices et animatrices du développement économique.

La crise économique mondiale et la baisse des cours du café et du cacao ont pourtant créé en Côte d'Ivoire une situation nouvelle depuis la fin des années soixante-dix, en freinant brutalement le rythme de croissance. Privé d'une grande partie de ses ressources, confronté à une dette extérieure très lourde, l'Etat ivoirien doit limiter sérieusement ses investissements. Le secteur privé est également touché de plein fouet : les entreprises ferment massivement, et les investisseurs étrangers se raréfient.

Face à la défaillance des acteurs traditionnels, investisseurs étrangers et Etat ivoirien, les agents économiques locaux prennent une place grandissante dans l'économie nationale. La crise donne aux migrants un rôle de premier plan dans l'évolution de l'armature urbaine ivoirienne : les stratégies et comportements

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 26454 ex 2

119

Cpte : A

résidentielles et économiques développées par les investisseurs locaux dans ce contexte de crise contribuent actuellement au développement économique des villes de l'intérieur en Côte d'Ivoire.

La compréhension de la dynamique et économique actuelle du réseau urbain ivoirien passe nécessairement par une analyse des modalités de l'insertion des migrants en ville. Dans cette communication, nous centrerons notre propos sur les caractéristiques, comportements et stratégies des entrepreneurs dirigeant une entreprise en milieu urbain : nous tenterons ainsi de montrer comment, en exploitant le contexte économique actuel, les migrants chefs d'entreprise contribuent au développement économique des villes de l'intérieur. Deux aspects, indissociables, seront abordés : les stratégies résidentielles (déterminants de la migration, choix de la ville d'implantation) et les stratégies économiques (insertion économique du migrant dans la ville d'immigration).

Dans un premier temps, nous nous intéressons plus particulièrement aux modalités de créations d'entreprises en milieu urbain : nous analyserons les stratégies résidentielles et économiques développées par des entrepreneurs créant des activités en milieu urbain, en nous interrogeant sur la fonction des migrations à destination urbaine pour les communautés auxquelles appartiennent ces entrepreneurs.

Nous envisagerons ensuite l'impact de ces créations sur le marché de l'emploi des villes ivoiriennes en fonction des caractéristiques des entrepreneurs.

Les résultats présentés dans cette communication s'appuient sur deux sources de données :

- Recensement Général des Activités en milieu urbain de 1976 : il a porté sur 38 villes de plus de 10.000 habitants, où tous les établissements, sédentaires ou non, ont été soumis à un questionnaire sur les caractéristiques de l'exploitant, de son activité, et de la main-d'oeuvre employée.
- Enquête Activité-Migration, réalisée en 1984 auprès de 2.900 travailleurs du secteur privé non agricole de la ville de Divo, centre urbain de 65.000 habitants environ, situé à 200 km d'Abidjan : Divo représente le type même des villes de forêt, nées de l'économie de plantation, connaissant à l'heure actuelle un développement démographique et économique très soutenu, sans aucune mesure particulière de l'Etat visant à favoriser sa croissance et son rôle régional.

C'est pourquoi Divo constitue un cas intéressant de développement urbain «spontané» en milieu forestier, sur lequel nous appuierons l'essentiel de notre argumentation au cours de cette communication.

1. STRATEGIES RESIDENTIELLES ET ECONOMIES DES ENTREPRENEURS CREANT DES ACTIVITES EN MILIEU URBAIN

En dehors de la Fonction Publique, les possibilités d'emploi salarié restent très limitées dans les villes de l'intérieur de la Côte d'Ivoire : c'est la capitale, Abidjan, qui concentre l'essentiel des établissements industriels du pays. Dans

une ville comme Divo, le secteur privé non industriel procure 3,5 fois plus d'emplois que le secteur public, et 10 fois plus que le secteur industriel. Les entreprises privées des villes de l'intérieur relèvent pour l'essentiel du secteur non structuré au sein duquel les immigrés jouent un rôle fondamental : pour l'immigré, la création de son propre emploi constitue dans la majorité des cas la seule solution pour obtenir des revenus monétaires en ville.

C'est ainsi qu'à Divo l'économie urbaine est le fait des immigrés, attirés pour nombre d'entre eux par les possibilités de créer une entreprise rentable dans cette ville : 93,1 % des chefs d'établissements propriétaires et 90 % des travailleurs du secteur privé tous statuts confondus sont des migrants. Etant donné cette situation, l'analyse des stratégies des chefs d'établissements de Divo rend compte, de fait, du comportement de migrants ayant choisi l'agglomération divolaise pour créer leur entreprise.

Pour cette analyse des modes de développement des activités urbaines à travers les comportements des entrepreneurs créant des activités en ville, trois questions seront successivement abordées : le choix du lieu d'implantation de l'entreprise, le choix de la branche d'activité, le choix du lieu d'implantation de l'entreprise, et les sources de financement mobilisées pour la création et le développement de l'entreprise. C'est au cours de ce dernier point que nous envisagerons le cas des entreprises dirigées par des patrons non propriétaires de leur outil de production ; dans le reste du chapitre, nous nous situerons dans le cas le plus courant, c'est à dire celui des chefs d'établissement propriétaires.

1.1. Les stratégies d'implantation des entrepreneurs

La logique collective des migrations

Le poids de la collectivité s'exprime intensivement au niveau des stratégies migratoires en Afrique de l'Ouest. Plusieurs observations issues des enquêtes réalisées à Divo témoignent de cet état de fait.

En Côte d'Ivoire, on peut encore observer, dans les migrations qui affectent Divo, les prolongements actuels des déplacements autoritaires de populations par les colons au cours de la première moitié du XX^{ème} siècle. Le transfert d'hommes jeunes, depuis les zones de savane de Côte d'Ivoire ou de Haute Volta vers les régions forestières, a déclenché une nouvelle forme de stratégie de reproduction des sociétés sahéliennes, dans les populations les plus touchées par la colonisation.

Leur espace de production intègre maintenant les zones forestières, les membres émigrés de la famille contribuant à entretenir la parenté restée au village. La reproduction du groupe passe par la présence et par la réussite professionnelle d'un des membres en forêt, ou dans une ville forestière. Ces migrations individuelles spontanées, issues des transferts autoritaires pour travaux forcés, s'inscrivent dans une logique collective, celle de la reproduction du groupe social, géographiquement éclaté.

La cartographie des lieux de naissance des étrangers immigrés à Divo illustre également de façon probante la réalité des filières migratoires : hormis le cas des Burkinabé pour qui tout le sud forestier rural et urbain de la Côte

d'Ivoire fait partie intégrante de l'espace de reproduction des communautés burkinabé, l'ensemble des natifs de l'étranger présentent la caractéristique de provenir de quelques localités bien définies. Cette proposition relative à un simple constat géographique nous semble renfermer l'essence même du vécu et de la fonction des migrations en Afrique de l'Ouest : les déplacements de population s'inscrivent dans la logique de l'ubiquité des sociétés locales, et ne signifient en aucun cas une rupture avec le milieu d'origine.

Le fonctionnement du système montre le poids de la collectivité sur les itinéraires individuels : la migration vers Divo appelle et dirige dans le même sens les migrations ultérieures. Information sur les potentialités offertes par une ville telle que Divo, et assurance d'une prise en charge même prolongée par des proches déjà émigrés, contribuent, tout à fait logiquement, à entretenir des échanges de population avec cette ville.

L'individu s'expatriant pour Divo depuis une des localités comptant bon nombre de natifs installés dans cette ville participe, en fait, au processus de reproduction de sa communauté, qui repose sur une segmentation géographique du groupe social. En élargissant l'espace de reproduction du groupe par l'intégration de sites économiquement favorables, comme Divo, la collectivité centrée sur telle localité d'origine améliore les conditions de cette reproduction, tout en maintenant une forte cohésion entre ses membres, jamais isolés.

Le mode d'insertion des immigrants en ville confirme le caractère collectif des stratégies migratoires. Les solidarités familiales et ethniques jouent un grand rôle dans l'intégration des migrants en milieu urbain. A son arrivée, le migrant peut compter, en règle générale, sur des relations de parenté, ethniques, professionnelles ou d'originaires du même village (1). Grâce à ses connaissances, l'immigrant est en possession de premières informations sur les possibilités d'insertion professionnelle en ville, et il bénéficie d'une première structure d'accueil et d'hébergement, et souvent d'une aide pour trouver un logement, éventuellement un travail ou une place d'apprenti.

Ces structures d'accueil et le réseau de relations qui les sous-tendent contribuent à entretenir les filières migratoires. Le cas des enfants ou adolescents confiés à des parents en ville, afin qu'ils prennent en charge leur scolarisation ou leur apprentissage, en constitue un bon exemple, l'obligation de solidarité familiale alimente directement des filières migratoires entre le lieu d'origine de la famille et la ville, qui à leur tour renforcent les réseaux de relations entre ces deux pôles.

L'apprentissage constitue une phase-clef du cycle de vie des travailleurs, où s'exprime clairement le caractère collectif des stratégies migratoires et profes-

(1) Mais il existe aussi des cas où est affirmé le caractère très individuel de certaines migrations, qui ne bénéficient d'aucun support familial au lieu d'arrivée : la ville d'installation est alors choisie en fonction de critères strictement économiques et non dans le cadre d'un réseau collectif de migrations pré-établi.

sionnelles. D'après les enquêtes qualitative et quantitative réalisées à Divo, on observe qu'un tiers des entrées de jeunes en apprentissage se fait dans un atelier dont les parents de l'apprenti connaissent le patron. Le devenir professionnel de certains jeunes peut être quasiment dicté par un parent, sans que cette intervention de la sphère familiale n'apparaisse par une simple observation des relations de parenté au sein de l'entreprise où exerce l'apprenti. Même si elle se limite au choix d'une entreprise intervenant dans le secteur d'activité déterminé par le jeune lui-même, l'intervention parentale (au sens large du terme) a un effet non négligeable : elle contribue à entretenir certains réseaux migratoires, qui correspondent au réseau de relations du parent, bien déterminé sur le plan géographique. Ces pratiques favorisent la reproduction d'espaces migratoires familiaux de la génération du parent à celle du jeune apprenti.

La connaissance du patron par un membre de la famille n'exclut pas systématiquement des considérations d'ordre strictement professionnel. L'efficacité attendue du séjour comme apprenti dans l'entreprise intervient également, que le choix se fasse dans l'ensemble des entreprises connues par les parents ou sur la demande spontanée du jeune.

Enfin, une règle intervient largement dans le choix du lieu d'apprentissage : il s'agit de la règle qui veut qu'un apprenti ne fonde pas sa propre entreprise sur le lieu même de son apprentissage, afin de ne pas exercer une concurrence directe à son ex-patron. Ainsi, l'analyse des lieux de formation professionnelle des travailleurs divolais ayant terminé leur apprentissage montre que seulement 18 % des travailleurs divolais nés en Côte d'Ivoire (hors Divo ville et Abidjan) ont suivi leur formation dans leur département de naissance. Chez les ruraux, les villes du département de naissance, quelles qu'elles soient, ne constituent pas le lieu de formation privilégié ; et les urbains de naissance partent faire l'apprentissage de leur métier dans une autre ville, éventuellement la capitale.

En «s'expatriant» pour l'apprentissage, le jeune préserve ses possibilités d'installation dans la ville de sa région d'origine, une fois sa formation terminée.

Dans les pays où les systèmes étatiques de solidarité nationale sont inconnus, l'entraide familiale a toujours joué un rôle essentiel, resserrant les liens entre les immigrés en ville et leur village natal. Les néo-citadins contribuent largement à entretenir leur famille restée au village, participent à la formation de leurs frères villageois en finançant leurs études ou leur apprentissage, et favorisent leur insertion professionnelle. Mais, cette expression classique de l'entraide familiale tend à s'inverser avec la crise économique : la situation peut devenir si précaire en ville que certains néo-citadins font maintenant appel à la solidarité villageoise en renvoyant des membres de leur propre famille au village natal. Contrairement aux schémas habituels de l'entraide familiale, c'est maintenant le «village» qui est sollicité par certains émigrés urbains pour participer à la reproduction de leurs propres descendants : situation transitoire ou inversion durable de la structuration de l'espace familial, ce sont les conditions macro-économiques qui en décideront.

Ainsi les migrations vers une ville de l'intérieur ne sauraient être comprises sans se référer à la collectivité à laquelle appartient l'immigré : le poids du groupe sur les formes spatiales et temporelles des cheminements migratoires est toujours présent, selon des modalités et des intensités variables.

Les stratégies résidentielles et professionnelles s'interpénètrent fortement ; mais les facteurs régissant les migrations dépassent le cadre strict de la rationalité économique pour le migrant individuel, et s'inscrivent dans le procès de reproduction des communautés dans un espace élargi et segmenté. C'est ainsi que les villes moyennes de Côte d'Ivoire comme Divo font partie d'espaces migratoires collectifs, la migration en ville ne constituant pas une rupture radicale avec le milieu d'origine, mais, le plus souvent, le prolongement d'un réseau migratoire pré-existant.

La spécialisation professionnelle des ethnies remise en question

La logique collective s'exprimant très nettement, nous venons de le voir, au niveau des stratégies résidentielles, il est intéressant de vérifier dans quelle mesure l'activité exercée par un individu n'est pas, elle aussi, déterminée par son appartenance à un groupe social comme l'ethnie. Ce point est très important pour la dynamique économique urbaine, car une réponse positive signifierait que la structure d'activités d'une ville moyenne serait largement dépendante de la structure ethnique de sa population, donc des courants migratoires en direction de cette ville.

Pour traiter cette question, nous disposons, pour chacun de 2900 travailleurs enquêtés à Divo, de l'ethnie et l'activité, selon des nomenclatures détaillées. L'étude des relations entre ethnie et activité professionnelle montre que les réalités sont bien en retrait des hypothèses généralement admises.

Tout d'abord, la spécialisation professionnelle des ethnies se vérifie surtout chez les immigrés de l'étranger, mais peu chez les immigrés ivoiriens. Cette observation suggère que les migrations s'effectueraient dans des conditions différentes selon qu'elles ont leur origine à l'étranger ou en Côte d'Ivoire même : dans le cas de Divo, l'immigration étrangère s'inscrirait dans un cadre plus rigide que l'immigration ivoirienne, de par une sélectivité plus nette de la migration en fonction de la compétence professionnelle et/ou, à l'arrivée à Divo, une insertion professionnelle plus guidée par les membres de la collectivité déjà présents dans la ville. Plusieurs éléments viennent d'ailleurs étayer cette hypothèse, notamment l'analyse des migrations que nous avons menée à l'échelle de l'ensemble de la Côte d'Ivoire et l'observation des modes d'insertion des immigrés à Divo à travers leur implantation spatiale dans l'agglomération.

D'autre part, on rencontre très peu de cas d'activités monopolisées par une ethnie (ou même une nationalité) : il ne s'agit que de productions particulières, relevant de l'artisanat traditionnel (forgerons senoufos, fabricants de mortiers marakas, par exemple), ou de commerces spécialisés (vendeurs de bangui baoulés). Nos observations infirment donc largement l'idée selon laquelle certaines activités économiques sont entre les mains d'ethnies bien précises :

cette opinion est, d'ailleurs, entretenue par une dérive du vocabulaire local, qui tend à désigner sous une même appellation ethnique tous les professionnels d'un secteur d'activité.

La structure par activités de l'économie d'une ville comme Divo n'est donc pas indépendante de la composition ethnique (donc géographique) des flux d'immigrés, mais l'ethnie ne suffit pas à expliquer la situation observée. Il n'y a pas relation bi univoque entre ethnie et activité professionnelle. Avec le brassage des populations résultant des migrations, l'influence de l'ethnie dans la détermination de l'activité professionnelle tend à s'affaiblir : le jeu des migrations passées contribue à l'émergence de sociétés pluriethniques, et les jeunes, de ce fait, sont confrontés à un univers professionnel plus varié que celui dominant traditionnellement dans leur propre ethnie. On commence ainsi à observer des cas où c'est un lieu de résidence antérieur qui crée le dénominateur commun entre immigrés exerçant une même activité, et non l'ethnie.

Du lieu de formation professionnelle au lieu de création de l'entreprise

Comme nous l'avons déjà signalé plus haut, l'entreprise est rarement créée sur le lieu d'apprentissage : sur l'ensemble des entretiens que nous avons réalisés, nous n'avons trouvé que trois contre-exemples. Afin d'éviter une concurrence préjudiciable de l'apprenti envers son ex-patron, la règle préjudiciable de l'apprenti envers son ex-patron, la règle veut que l'installation se fasse sur la base d'une clientèle propre, donc en dehors de la ville dans le cas de centres urbains d'importance moyenne ou petite.

En application de cette règle, une faible proportion des apprentis divolais actuels créera son entreprise à Divo. Si l'on fait un bilan instantané de la situation, on observe que la ville de Divo assure une fonction de formation professionnelle dont bénéficient largement des jeunes non-divolais qui ne se fixent pas sur place et, en retour, reçoit un nombre sensiblement équivalent de travailleurs formés à l'extérieur. Dans la mesure où il n'y a probablement pas eu de transformations sensibles dans les durées d'apprentissage, on peut dire que le bilan de Divo en termes de formation professionnelle est équilibré globalement.

Le départ des apprentis formés à Divo ne signifie pas pour autant une simple ponction du capital humain divolais au profit des autres villes ivoiriennes : le mouvement des apprentis divolais s'inscrit dans une logique plus globale de circulation de la main d'œuvre, sans équilibre majeur entre les centres urbains de taille moyenne ou grande que leurs entreprises font participer au système d'apprentissage.

Mobilité spatiale et mobilité professionnelle, éléments complémentaires du procès de reproduction des communautés.

La mobilité spatiale des travailleurs que nous venons de mettre en évidence ne doit pas occulter une autre dimension essentielle de l'activité : la mobilité professionnelle.

Ainsi, en Côte d'Ivoire, sur les plus de 29.000 chefs d'établissement recensés en 1976, plus de la moitié de ceux ayant exercé une autre activité

auparavant ont changé de secteur d'activité. Selon le secteur d'activité antérieur, la proportion de changements de secteur est variable : 73 % pour le commerce, 61 % pour la production, et 46 % pour les services.

Aussi bien chez les ex-travailleurs des services que chez ceux exerçant auparavant dans la production ou dans l'administration, la reconversion se fait majoritairement vers les professions commerciales : deux tiers des changements de secteur d'activité se font en direction du commerce. A contrario, rares sont les reconversions en direction du secteur de la production.

Mobilité professionnelle et mobilité spatiale sont élevées en Côte d'Ivoire : dans quelle mesure ces deux formes de mobilité sont-elles liées ? Changement de résidence et changement de secteur d'activité vont-ils de pair ?

Les résultats issus du croisement des variables dérivées du fichier initial du recensement de 1976, «changement de lieu d'exercice de l'activité», montrent qu'un changement de secteur d'activité s'accompagnerait donc plutôt d'une stabilité résidentielle, tandis qu'une migration irait de pair avec un relatif maintien dans le secteur d'activité antérieur. Un changement de secteur d'activité a, il est vrai, d'autant de plus de chance de déboucher sur une entreprise viable que l'entrepreneur a déjà une bonne assise locale, une implantation solide ; d'autre part, la règle de non-concurrence envers son ex-patron d'apprentissage contribue directement à augmenter le taux de mobilité spatiale des travailleurs changeant d'activité tout en restant dans la même branche.

L'analyse des biographies réalisées à Divo montre que l'on utilise la migration personnelle comme la migration des membres de sa famille directe (conjoint et descendants) pour mener à bien un projet, une entreprise professionnels. Au cours de leur vie active, les entrepreneurs jouent sur deux tableaux, mobilité professionnelle et mobilité résidentielle pour améliorer leur situation.

Alors que certaines biographies sont spécifiques d'entrepreneurs ayant une maîtrise suffisante de leur métier pour parvenir à ce stade de conduite de leurs itinéraires personnels, ce n'est pas le cas d'autres travailleurs qui n'ont jamais pu utiliser qu'une «arme» de réussite, la migration. On saisit combien les comportements migratoires sont intimement liés aux stratégies professionnelles, et, surtout, aux moyens que les travailleurs savent mettre en œuvre pour réussir leur entreprise professionnelle : pour un patron, la capacité à répondre aux conditions, changeantes, du marché est un facteur de stabilisation spatiale certain.

1.2. Les sources de financement des entrepreneurs

Après avoir considéré les déterminants de la branche et du lieu d'activité, il faut s'interroger sur les sources de financement mobilisées pour créer une entreprise, élément tout aussi important pour la compréhension de la mobilité spatiale, sociale et professionnelle des travailleurs, et de leur mode d'insertion en ville.

Plusieurs paramètres interviennent pour déterminer l'importance relative du financement personnel, des soutiens extérieurs basés sur des relations familiales, amicales ou strictement professionnelles, et du financement par crédit bancaire : l'âge du patron, le secteur d'activité, et le montant des investissements à réaliser (lié à la mécanisation de l'appareil de production).

Bien qu'il nous soit impossible de chiffrer précisément les investissements à partir des entretiens non directifs réalisés à Divo, il apparaît que l'essentiel des dépenses nécessaires au fonctionnement des entreprises de menuiserie non mécanisées ont été couvertes par le chef d'établissement lui-même. Si le patron est passé par une phase d'activité salariée avant de créer sa propre entreprise, il en a systématiquement tiré parti pour s'équiper progressivement. Lorsque le patron s'est installé directement après son apprentissage, ce sont les petites rétributions reçues en fin d'apprentissage qui sont à la base de l'outillage de base ; cette source de revenus étant très aléatoire et variable, la famille est souvent sollicitée pour compléter l'investissement initial en petit outillage manuel. Mais, si cette démarche était bien admise autrefois, elle est quelque peu remise en question maintenant par les jeunes, qui désirent s'affranchir du carcan familial et hésitent donc à mobiliser l'entraide familiale.

D'ailleurs, la difficulté à rassembler l'investissement initial nécessaire à la création d'un atelier contraint souvent l'apprenti à prolonger son apprentissage. La situation peut durer des années et il suffira alors qu'une opportunité se présente à l'apprenti pour qu'il abandonne sa situation d'attente, mal rémunérée, pour un emploi quelconque mieux rétribué ; le «taux de conversion» des apprentis est variable selon les métiers, de 20 % dans la mécanique auto et la couture à moins de 5 % chez les coiffeurs et les dépanneurs de radio et télévisions. Mais, quelque soit la formation initiale abandonnée, la reconversion se fait systématiquement vers le commerce, la restauration, les transports ou comme manœuvre.

Il y a donc transfert d'un capital humain de travailleurs formés entre les différentes branches d'activité économique : les métiers les plus accessibles, ne réclament ni formation, ni investissements conséquents voient affluer des travailleurs formés à d'autres professions, souvent en situation d'échec dans leur propre secteur d'activité.

Une partie des bénéfices tirés de l'activité, une fois celle-ci démarrée, est réinvestie dans l'entreprise. Mais il faut reconnaître que rares sont les entrepreneurs en menuiserie qui dégagent un surplus suffisant pour augmenter suffisamment leur capital productif pour mécaniser leur entreprise : le coût d'une machine à bois (3 millions F.CFA) est prohibitif en l'absence de crédit. Par contre, dans les branches où la modernisation de l'appareil productif n'est pas trop coûteuse par rapport aux bénéfices que l'activité permet, on observe l'émergence d'une classe d'entrepreneurs dynamiques faisant évoluer leur capital productif en injectant encore leurs bénéfices dans l'entreprise : au vu de la situation observée à Divo, on ne peut donc que s'élever contre les auteurs affirmant que le secteur non structuré est incapable d'évoluer, et a pour unique fonction d'assurer la subsistance des citadins que la sphère moderne de production ne peut absorber.

Face aux demandes exprimées par les entrepreneurs, le secteur bancaire moderne n'offre aucune réponse permettant à ceux-ci de concrétiser des projets de création ou de développement d'entreprises : aucune politique cohérente d'aide aux commerçants et artisans n'a jamais été mise en place en Côte d'Ivoire, à la différence du secteur agricole qui bénéficie d'un système d'aide efficace avec la BNDA.

Cet état de fait renforce le pouvoir des agents de la Fonction publique dans le secteur informel, favorise l'émergence de circuits de financement parallèles (les «banquiers ambulants»), et engendre le maintien des solidarités familiales traditionnelles tout particulièrement pour la phase d'investissement initial dans les entreprises : ne pouvant avoir accès directement au crédit bancaire, la plupart des entrepreneurs sont, en effet, contraints de passer par le canal d'un fonctionnaire, seul agent économique crédible aux yeux des banquiers.

L'intervention des fonctionnaires (en poste dans la ville, ou originaires de la région - non résidents) apparaît d'ailleurs tout à fait fondamentale dans le développement des activités du secteur privé ; et les investissements nombreux des planteurs du département de Divo témoignent d'une amorce d'intégration de la ville dans sa région, les planteurs commençant à tirer profit de la concentration urbaine qui a vu le jour sur leurs terres.

Certaines activités sont la cible privilégiée des investisseurs. Ainsi, à Divo, en dehors des secteurs relevant du système des succursales multiples (vente de carburant, banques,...), le taux d'établissements en gérance, c'est-à-dire gérés par une autre personne que le propriétaire, atteint : 36 % dans les décortiqueries, 18 % dans le commerce alimentaire, 15 % dans les services personnels, 9 % en menuiserie. A l'opposé, d'autres activités sont toujours entre les mains des professionnels qui dirigent l'établissement : c'est le cas du travail des métaux, de l'artisanat d'art, de la vente de mobilier manufacturé, par exemple.

Que ce soit à propos du choix du métier et du lieu d'exercice de celui-ci, du mode d'insertion des immigrés en ville, ou des sources de financement mobilisées pour la création d'une entreprise, le caractère collectif des stratégies migratoires et professionnelles, éléments complémentaires du procès de reproduction des communautés, s'exprime avec force en Afrique de l'Ouest. C'est dans ce contexte bien particulier que les immigrés dans une ville de l'intérieur de Côte d'Ivoire contribuent à son développement économique en y créant des activités, seule solution en l'absence d'offre d'emploi salarié : l'augmentation numérique des activités dans la ville de Divo, petit poste administratif au début du siècle devenu maintenant pôle régional, est directement liée à une phase d'immigration massive.

Mais, du fait même qu'elle s'inscrit dans des réseaux migratoires collectifs, l'impact de la migration ne se limite pas aux créations d'activité en ville : c'est ainsi que l'agglomération divolaise fonctionne comme un organisme ouvert, dont les relations sont fortement marquées par la composition géographique de la population résidant à Divo, ainsi que par les migrations des originaires du département de Divo. Les migrations forment le vecteur de réseaux économiques et sociaux intégrant la cité divolaise, et peuvent les faire évoluer.

2. IMPACT DES CREATIONS D'ENTREPRISE SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

Nous venons de voir les modalités des créations d'entreprise, dans quel contexte et selon quels mécanismes elles se réalisent ; mais, quel est l'impact de ces créations d'activité sur le marché de l'emploi urbain ? En fait, cet impact est très variable selon les caractéristiques de l'entrepreneur (1).

2.1. Profils des entrepreneurs, types d'entreprises et offre de travail

La population des entrepreneurs des villes ivoiriennes a des caractéristiques bien spécifiques, la différenciant de l'ensemble de la population urbaine. Les chefs d'établissement forment une population très jeune (46 % d'entre eux ont moins de trente ans), à majorité masculine (92 % d'hommes), à nette dominante étrangère (68 % sont non-ivoiriens), plutôt moins scolarisée que la moyenne des urbains (69 % d'illettrés pour 59 % dans l'ensemble de la population urbaine), essentiellement formée par apprentissage (89 % des entrepreneurs ont été formés de cette façon). Si la population des entrepreneurs a des caractéristiques bien spécifiques, la différenciant de l'ensemble de la population urbaine, elle demeure néanmoins très composite. Il est donc intéressant de s'interroger sur les liens entre les caractéristiques des chefs d'établissement, et celles de leur entreprise. C'est dans cette optique que nous avons réalisé une analyse des correspondances intégrant les caractéristiques individuelles du chef d'établissement, et, en variable supplémentaire, une typologie des établissements en quatre postes (traditionnel, de transition, PME et moderne). Les types «traditionnels» et «de transition» (2) forment ce que l'on appelle généralement le secteur «non structuré» ou «informel».

Cette analyse fait apparaître trois faits majeurs pour la compréhension de la dynamique du marché de l'emploi urbain, puisque le nombre de travailleurs et leur statut professionnel intervient dans la définition des quatre types d'établissement :

- le niveau scolaire et la formation professionnelle sont étroitement liés au type d'établissement. Ainsi, les patrons ayant bénéficié d'une formation au centre technique dirigent en majorité des entreprises modernes ou des PME, employant essentiellement des salariés, tandis que ceux ayant suivi un apprentissage se concentrent dans le secteur de transition, caractérisé par l'emploi d'une main d'œuvre apprentie.
- les entrepreneurs des différentes nationalités africaines ne se différencient pas sur le type d'établissement qu'ils dirigent.

(1) La source de données utilisée (recensement des activités de 1976) ne renseigne pas sur les migrations des chefs d'établissements : les résultats exposés dans cette partie concernent donc l'ensemble des chefs d'établissements, migrants ou non.

(2) Les secteurs traditionnel et de transition se différencient essentiellement par la taille de l'établissement, le taux de mécanisation (plus élevé, en moyenne, dans le secteur de transition), et le mode de gestion de la main d'œuvre (familiale dans le secteur traditionnel, et apprentie dans le secteur de transition).

- il existe bien une évolution dans le fonctionnement de l'entreprise avec l'âge du patron, mais cette évolution reste limitée en comparaison de facteurs permanents tels que la scolarisation ou le type de formation professionnelle. L'étalement des classes d'âge sur l'axe factoriel rendant compte des indicateurs de modernité de l'entreprise reste faible.

Si la nationalité des patrons africains intervient peu sur le type (c'est à dire le degré de «modernité») de l'entreprise qu'ils dirigent, par contre, elle joue un rôle important dans la formation du marché de l'emploi.

Les patrons ivoiriens privilégient l'embauche d'ivoiriens (77,2 % des établissements dirigés par les ivoiriens comptent une majorité d'ivoiriens parmi leurs employés), tandis que les patrons africains non-ivoiriens font appel à la main d'œuvre ivoirienne (70,7 % de ces établissements ne comptent aucun ivoirien parmi les salariés).

Le comportement sélectif des patrons en matière d'embauche rend l'impact d'une création d'entreprise sur le marché de l'emploi d'une ville ivoirienne très différent selon la nationalité de l'entrepreneur : selon les cas, cette création aura des répercussions sur l'absorption du volant de jeunes chômeurs ivoiriens, ou d'étrangers en quête d'un emploi, ou sur l'augmentation de la population active allochtone par appel à une main d'œuvre non encore résidente dans le lieu d'implantation de l'entreprise.

2.2. Substitution du manœuvrage à l'apprentissage

Les entreprises du secteur de transition font traditionnellement appel à une main d'œuvre apprentie, bon marché, qui permet à de nombreux jeunes d'acquérir le bagage technique nécessaire à l'exercice de certains métiers : la concentration d'entreprises relevant du secteur de transition dans une ville peut donc être à l'origine de l'immigration de nombreux jeunes désirant suivre un apprentissage. En application de la règle de non-concurrence de l'apprenti envers son ex-patron, chaque ville ivoirienne comptant un secteur de transition développé participe à la formation de travailleurs allogènes : la formation professionnelle par apprentissage joue un rôle moteur dans les migrations entre éléments d'un système urbain. Toutefois, depuis quelques années, le développement de la scolarisation et l'évolution des mentalités sont à l'origine de changements dans les comportements d'embauche des patrons d'entreprises du secteur de transition.

La scolarisation de masse, priorité de l'Etat ivoirien depuis l'Indépendance, est responsable de l'arrivée de nombreux jeunes en ville : en effet, le rôle de la scolarisation dans l'exode rural est tout à fait net, le système éducatif véhiculant les vertus de la citadinité, tout comme le font les mass média, notamment la télévision, largement implantée dans le pays du fait même de la généralisation des postes sur l'ensemble du territoire par l'enseignement télévisuel.

Les aspirations professionnelles de ces jeunes ruraux immigrant en ville sont très sélectives : ce sont aux métiers de bureau, ou bien aux métiers techniques jugés modernes et rémunérateurs, tels la mécanique automobile ou

l'électronique que vont leurs préférences ; les métiers du bâtiment ou de la menuiserie n'attirent que peu de candidats qui, ayant un certain niveau scolaire, ne veulent pas se dévaloriser par l'exercice d'un métier peu prestigieux.

D'autre part, la généralisation de la scolarisation ne fait que détourner un certain nombre de jeunes des métiers manuels : elle contribue à la destruction des schémas traditionnels de transmission du savoir. Puisqu'à l'école, nul besoin de soumission totale pour acquérir des connaissances, les nouveaux apprentis scolarisés n'admettent plus la règle traditionnelle de l'apprentissage : «avant d'apprendre, respecter le patron».

Face à la désaffectation des jeunes pour leur métier ou à la remise en cause des règles traditionnelles de respect du patron par les candidats à l'apprentissage, de nombreux patrons, notamment dans le secteur du bâtiment et de la menuiserie, privilégient maintenant l'embauche de manœuvres journaliers.

À la place d'un consensus relatif bâti autour de l'apprentissage d'un métier par des jeunes en échange d'un travail pratiquement pas rétribué, se substitue un système d'utilisation maximale d'une force de travail plus âgée, peu qualifiée, assurée d'une rémunération, faible il est vrai, mais sans transmission de connaissances. On assiste donc à une évolution sensible du marché du travail offert par les entreprises du secteur de transition, qui s'orientent en direction d'une population plus âgée, et ne contribuent aucunement à l'amélioration de sa qualification, mettant fin à la traditionnelle fonction de reproduction d'une classe d'entrepreneurs. Aussi bien à court qu'à long terme, la dynamique démographique et économique des villes se trouve fortement modifiée par la substitution du manœuvrage à l'apprentissage dans de nombreuses entreprises.

L'apprentissage dans les entreprises créées dans les villes de l'intérieur par les licenciés du secteur moderne d'Abidjan.

La crise économique que connaît la Côte d'Ivoire depuis la fin des années soixante dix ne se traduit pas seulement par un ralentissement généralisé des activités, mais aussi par une transformation des structures de production qui a des répercussions sur la formation en entreprise et le degré de fixation des travailleurs en ville. Un des faits les plus marquants de cette évolution consiste en l'accroissement de la sous-traitance industrielle en Côte d'Ivoire, élément de base de l'intégration des différents secteurs de production.

En effet, depuis quelques années, les grandes entreprises de menuiserie et du bâtiment (secteurs les plus touchés par la crise) abandonnent un certain nombre d'activités pour les sous-traiter à des entreprises du secteur de transition, souvent dirigées par leurs anciens salariés. Un schéma se répète de plus en plus souvent : la grande entreprise de bâtiment licencie ses chefs de chantier avec, parfois, une partie de leur équipe, et travaille ensuite avec eux comme tâcherons pour la pose, ou leur sous-traitent des productions particulières. Pour l'entreprise, l'opération procure des avantages certains : un même travail est réalisé à moindre frais, tout en bénéficiant d'une réduction des salariés de l'entreprise, ce qui réduit les frais de gestion du personnel, et permet de pouvoir affronter les baisses d'activités sans conflit social.

Cette pratique n'est pas nouvelle en Côte d'Ivoire : les chantiers forestiers n'ont pas attendu la crise pour adopter ce système. Le fait nouveau, c'est la généralisation du procédé à d'autres branches d'activité et, surtout, l'apparition d'un sous-emploi des nouveaux patrons par leur société-mère : ainsi, un certain nombre de ces patrons sous-traitants acquièrent une autonomie de plus en plus grande vis à vis de leur ancienne société, et multiplient leurs activités avec l'acquis d'une formation dans des structures modernes de production, qui leur procure un avantage certain dans la compétition sévère que se livrent les entreprises du secteur de transition.

Le développement de la sous-traitance contribue à une «relocalisation» des activités sur le territoire national : le centralisme abidjanais de grandes entreprises s'affaiblit avec la parcellisation des structures de production. Bon nombre de licenciés du secteur moderne ne restent pas à Abidjan pour fonder leur entreprise, mais misent sur une ville de l'intérieur pour réussir leur installation : cette pratique se fait de plus en plus courante dans la mesure où les travaux pour leur ancienne société se raréfient et où la vie abidjanaise devient chaque jour plus difficile pour les personnes aux revenus modestes.

Les indemnités de licenciement perçues par les ex-salariés permettent des investissements conséquents pour fonder leur propre entreprise : dans le contexte économique actuel, l'embauche salariée est quasi-inexistante dans des secteurs tels que le bâtiment ou la menuiserie, et les exclus du secteur moderne adoptent presque toujours la solution de créer leur emploi, donc leur propre entreprise. Le montant relativement important des indemnités, et la possibilité d'acquérir des machines à un prix avantageux au moment de la liquidation de leur ancienne société, placent les travailleurs licenciés en position favorable pour envisager leur retour dans une ville de leur région d'origine, qu'ils n'hésitent pas à réaliser dans une période où rester à Abidjan ne présente plus grand avantage pour eux sur le plan professionnel. En s'installant dans la ville de leur région d'origine, ils concrétisent le désir de tous les migrants que nous avons interrogés : pour ceux-ci, la terre natale, lieu de reproduction sociale par excellence, demeure tout au long de leur vie un pôle de référence constant où ils retournent régulièrement pour de courts séjours jusqu'à pouvoir s'y établir de manière durable.

L'arrivée de ces nouveaux patrons insufflé de nouvelles potentialités dans le secteur de transition : diversification des activités, évolution des méthodes de gestion et de travail, et élévation du niveau de compétence des patrons sont autant de transformations qui influent sur le développement des entreprises du secteur de transition des villes de l'intérieur de la Côte d'Ivoire.

On assiste ainsi, depuis quelques années, à un certain transfert de dynamisme économique au profit des villes de l'intérieur du pays, grâce aux migrations d'ex-salariés abidjanais, c'est à dire de professionnels maîtrisant les techniques modernes de production, devenus chefs d'entreprise.

Ces entreprises du secteur de transition dirigées par des hommes ayant recours aux méthodes modernes de production et de gestion, renouant avec la tradition, ont de plus en plus recours à l'apprentissage sous une forme rénovée et acceptée par les jeunes.

L'observation renouvelée réalisée à Divo en 1984 ainsi que le suivi de quelques entreprises créées par des ex-salariés du bâtiment mettent bien en évidence ce phénomène : les entreprises de menuiserie de Divo ne fonctionnant uniquement qu'avec des salariés en 1976 ont augmenté leurs effectifs entre 1976 et 1984 en embauchant des apprentis. Quant aux entreprises créées récemment par des ex-travailleurs du secteur moderne, elles recourent massivement aux apprentis qui ne manquent pas de se presser à leurs portes. En effet, ces entreprises présentent de nombreux avantages pour de jeunes apprentis : diversité des activités (liée au développement de la sous-traitance), savoir-faire technique du patron, restriction des exigences de « respect » du patron au strict domaine professionnel.

L'apprentissage, en déclin dans les entreprises les plus traditionnelles du secteur menuiserie se développe de façon sélective dans les entreprises attractives par leurs techniques de travail et un système d'apprentissage plus souple. Les licenciés du secteur moderne, devenus patrons, réalisent une symbiose des techniques modernes de production pratiquées dans les grandes entreprises, et des procédés de gestion de main d'œuvre usités dans le secteur de transition : se met ainsi en place, surtout dans les villes de l'intérieur, un système d'apprentissage de qualité, adapté aux nouvelles exigences de la jeunesse ivoirienne.

On assiste donc à l'heure actuelle à une mutation importante liée aux migrations d'ex-salariés abidjanais devenus entrepreneurs : un transfert de dynamisme économique au profit des villes de l'intérieur, immédiat par la création d'activités dirigées par des professionnels maîtrisant les techniques modernes de production tout en leur faisant certaines facilités d'utilisation de la main d'œuvre peu coûteuse et, à plus long terme, par leur action de formation : ces professionnels peuvent transmettre à des apprentis, dans des villes de l'intérieur, une technique professionnelle de bon niveau.

CONCLUSION : INSERTION ECONOMIQUE DES MIGRANTS ET DEVELOPPEMENT DES VILLES DE L'INTERIEUR

Au cours de cette communication, nous avons focalisé l'analyse sur les entrepreneurs, en tant qu'agents économiques développant une stratégie résidentielle et professionnelle en différents points de l'espace ouest-africain ; nous avons ainsi pu cerner certains mécanismes de la dynamique du marché de l'emploi et des activités urbaines, liés aux mouvements migratoires en direction des villes de l'intérieur de la Côte d'Ivoire et aux modes d'insertion économique et sociale des immigrants en ville.

Le début des années quatre-vingt est marqué par une évolution sensible des mouvements de population, des structures de production et des modes de gestion de la main d'œuvre, concourant à une dynamisation des villes de l'intérieur par rapport à Abidjan, dont les entreprises de type moderne sont durement frappées par la crise. C'est ainsi que la ville de Divo, bénéficiant d'un afflux massif d'immigrants connaît à l'heure actuelle un développement

économique très soutenu : l'insertion des immigrants à Divo n'a pas pour seul effet la croissance numérique de l'agglomération, elle induit aussi une certaine forme de structuration autour de ce point de concentration de population. Pour une ville comme Divo, où l'essentiel des activités relève du secteur non-structuré, le facteur humain tient une place de premier plan dans l'essor économique et la configuration des échanges économiques et politiques de la ville.

Cette ville n'ayant bénéficié d'aucune action particulière de l'Etat ivoirien en vue de promouvoir sa croissance ou son rôle de pôle de développement régional, on peut parler de «dynamisme urbain spontané». Cependant, il ne faut pas oublier que les comportements et stratégies des acteurs locaux en matière de résidence et d'activité s'inscrivent dans un faisceau de contraintes économiques et sociologiques : le contexte déterminé par les politiques économiques et sociales de l'Etat ivoirien ont un impact indirect sur les mouvements de population des biens et des personnes, et sur les modalités de leur insertion en ville.

C'est ainsi que trois actions de l'Etat ivoirien, non spécifiquement urbaines, favorisent l'immigration et l'insertion économique des entrepreneurs dans la ville de Divo, par leur impact sur l'économie rurale de la région : l'encouragement aux cultures de rente, l'ouverture des frontières en direction de la main d'œuvre africaine et la législation foncière très souple.